

PRESIDENTIELLES 2014

(APS) mardi 21 janvier 2014

**La campagne électorale débutera le 23 mars et prendra fin le 13 avril (responsable)
ELECTION PRESIDENTIELLE 2014**

ALGER- Le coup d'envoi de la campagne électorale sera donné le 23 mars 2014 et prendra fin le 13 avril, conformément aux dispositions de la loi organique portant régime électoral, a rappelé mardi à la radio chaîne III le directeur des libertés et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi.

"La campagne électorale débutera 25 jours avant le scrutin et s'arrêtera 3 jours fermes avant cette date. Ainsi, elle aura lieu du 23 mars au 13 avril jusqu'à minuit", a précisé M. Talbi.

Ce responsable a expliqué qu'un calendrier électoral découle de la publication du décret portant convocation du corps électoral, conformément aux dispositions de la loi électorale.

"Il y a un calendrier électoral qui découle de la convocation du corps électoral et, à partir de là, commence la première étape consistant à permettre aux postulants à la candidature de procéder au retrait des formulaires", a expliqué M. Talbi, ajoutant que les postulants "ne sont candidats à la magistrature suprême qu'une fois le Conseil constitutionnel eut statué sur leurs dossiers 10 jours après leurs dépôts".

"Après cela, les postulants ont le choix de recueillir soit les 60 000 signatures d'électeurs ou 600 celles d'élus aux différentes assemblées et effectuer leur légalisation auprès d'un officier de l'état civil", a-t-il ajouté.

M. Talbi a aussi noté que le délai est fixé jusqu'au jeudi 27 mars 2014 pour arrêter définitivement les listes d'encadrement des centres et des bureaux de vote.

Il a indiqué qu'une vingtaine de textes, dont certains sont déjà publiés sur le Journal officiel, ayant trait aux modalités de préparation et déroulement du scrutin, ont été préparés pour cette échéance.

"Tout est finalisé pour agencer tous les segments de la préparation de l'élection présidentielle d'avril 2014", a-t-il souligné.